

Chapitre 4: Améliorer l'accès aux ressources



Le présent chapitre porte de façon détaillée sur l'amélioration de l'accès des groupes de producteurs urbains aux ressources. Il commence par un aperçu de la situation pour arriver à des suggestions d'initiatives destinées au Conseiller du groupe en passant par l'examen des principales zones où des mesures peuvent être prises.

Points clés



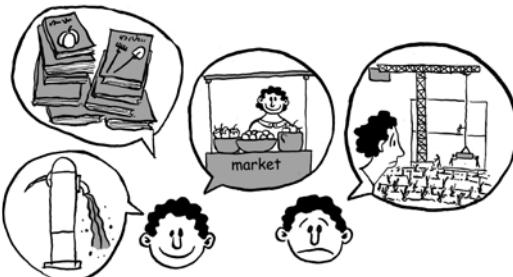
Contexte

- Terre
- Eau
- **Intrants - semences, engrains, fertilisants, outils et équipement**
- **Crédit/financement**
- **Services**
- **Marchés et accès aux marchés**

Résumé

La situation

La production agricole, sa productivité et sa rentabilité, dépend directement de la possibilité d'accéder aux ressources nécessaires, notamment apports techniques (semences, outils, fertilisants, pesticides, etc.), terre et eau ainsi que dispositifs de crédit, formation et information appropriés. L'accès à de telles ressources de production est essentiel, indépendamment de l'objectif de production visé (que ce soit nourrir la famille, fournir un revenu minimal, ou bien dans le cadre d'une entreprise économique à grande échelle), et de l'emplacement du site de production (par exemple urbain, périurbain ou en zone rurale). Cependant leur importance est relative et varie en fonction des contextes spécifiques.



S'agissant de l'agriculture urbaine et périurbaine, la proximité de la ville facilite l'accès à certaines ressources tout en le rendant plus difficile à d'autres. D'une part, par exemple, le fait d'être près de nombreux consommateurs éventuels, ainsi que des organismes d'aide, des sources d'information et de la disponibilité en intrants peut être un atout pour l'agriculture urbaine. D'autre part, la pollution en diminuant la qualité du produit et la prédisposition du consommateur limite les éventuels avantages.

L'accès limité au crédit pour les producteurs urbains à faible revenu, la faible disponibilité en eau propre, et plus particulièrement une forte pression sur la terre représentent les principales contraintes que les agriculteurs urbains subissent, notamment les agricultrices.

En outre, le manque de légitimité et un cadre institutionnel et environnemental qui n'est pas toujours favorable à la production (lorsqu'il ne lui est pas sérieusement hostile) rendent l'accès à la terre ou au crédit encore plus difficile.



Que peut-on faire?

Il existe de nombreuses façons d'améliorer cette situation, en profitant des éléments positifs et en freinant les faiblesses des emplacements urbains. L'accès à toutes les ressources – terre, eau, crédit, intrants et services – peut être amélioré grâce à une action conjointe des membres du groupe avec l'assistance du Conseiller du groupe.



Actions du Conseiller de groupe

La première étape pour le groupe et son Conseiller consiste à mener l'analyse AFOM de la situation dans laquelle ils se trouvent telle qu'indiquée au Chapitre 3 et à étudier les résultats en portant une attention particulière sur l'accès aux ressources. Cela permettra d'avoir une compréhension précise des contraintes et des personnes ou éléments qui peuvent les influencer. De la même manière ils devraient être conscients des avantages offerts par leur emplacement en milieu urbain et de la façon d'en tirer parti.

À partir de là, le Conseiller peut aider le groupe à examiner les mesures à prendre visant à améliorer l'accès et par qui. Est-il possible que le groupe prenne seul ces mesures ou doit-il travailler en partenariat avec d'autres groupes ou une autre grande organisation (**voir Chapitre 5**)? Il arrive que les actions d'un groupe de producteurs œuvrant seul soient limitées au début, dans ce cas le Conseiller devra servir d'intermédiaire en leur nom avec les autorités locales et les autres parties prenantes.

I. La terre

La situation

La terre est probablement le facteur dont découlent le plus de contraintes au niveau du développement de l'agriculture urbaine et périurbaine. L'accès à la terre pour l'agriculture urbaine et périurbaine, qui est déjà limité, est rendu encore plus difficile en raison des conflits d'intérêts, du manque de régime foncier et de la



qualité souvent médiocre de la terre agricole à l'intérieur de la zone urbaine.

En général la terre située dans les zones urbaines doit faire constamment face à des pressions liées à la construction, ce qui réduit de plus en plus sa superficie et ne justifie pas au niveau économique une attribution à des fins agricoles. Les villes s'étendent et l'agriculture reculera toujours plus vers les zones périurbaines (qui elles-mêmes subissent des pressions).

Malgré tout, la plupart des villes possède des terres au moins temporairement en attendant que les constructions commencent ou dans des zones qui n'ont pas encore été affectées à la construction (ou non adéquates telles que les zones inondées, les terres où passent des réseaux électriques, etc.). Les

autorités municipales ont encore la possibilité de réserver des terres dans des zones périurbaines spécifiquement en vue de la production agricole pendant que la terre est encore abordables par les budgets limités des villes. Cela peut les aider à garder une certaine souplesse et leur permettre d'intégrer systématiquement des espaces libres aux villes au fur et à mesure qu'elles s'agrandissent.

L'augmentation constante des prix de la terre à **Hyderabad (Inde)** est la preuve que des propriétaires fonciers l'achètent de plus en plus. Des petits propriétaires de la zone de production du fourrage vert vendent leur terre ou la louent à des migrants venant des zones rurales pluviales de l'Andhra Pradesh.

Le programme *Musi Beautification Program* qui découle de la hausse des prix de la terre et de la perte des terres agricoles sert à faciliter l'acquisition de la terre par le *Beautification Scheme*, un plan où le prix est fixé à 800 roupies le yard carré (85,098 dollars EU par acre). Cela contraste avec le prix plusieurs fois multiple de cette somme que l'on trouve en dehors des zones appartenant à ce plan et par conséquent résulte en un conflit important entre les propriétaires fonciers et les autorités.

La terre faisant partie du programme *Musi Beautification* est actuellement en pré et contribue à l'approvisionnement du marché du fourrage vert. Une perte de 1600 acres peut avoir pour conséquence une perte allant jusqu'à 150 000 tonnes/an d'herbage.

(Études urbaines, Hyderabad, Inde)



Étant donné que l'espace disponible est très restreint et que de nombreuses personnes font appel à l'agriculture urbaine et périurbaine en vue de leur sécurité alimentaire, on cultive sur n'importe quel terrain vague des zones urbaines et périurbaines: cela peut être le long des routes, sur les quais de gares, sur les berges, sur des terres à l'abandon, des terrains en attente de construction et sur tous les espaces verts. L'agriculture est également pratiquée dans les jardins et sur les toits et les balcons. On trouve des animaux sur n'importe quel terrain suffisant à leur tenue.

Le manque de terre a des incidences sur la productivité de l'agriculture urbaine et périurbaine car les possibilités d'investissement en faveur de la terre et de sa mise en valeur sont limitées. Ne possédant pas de parcelle les producteurs urbains font une utilisation de la terre forcément en vue d'une survie à court terme plutôt qu'une stratégie de production à long terme.



Que peut-on faire?

a) **Localiser les terrains vagues:** La plupart des villes ont encore de nombreux terrains libres. Il y est souvent prévu de construire à l'avenir mais, en attendant, ces terres peuvent au moins à court terme être mises à la disposition de la production agricole.

Dans un certain nombre de villes de par le monde, les autorités municipales ont répertorié les terrains vagues ouverts situés à l'intérieur de ces villes, évaluant leur pertinence pour l'agriculture et les utilisant ainsi comme point de départ pour améliorer l'accès à la terre des agriculteurs urbains.

Pour que l'exercice de cartographie débouche sur de nombreuses possibilités, il faut que les autorités municipales s'engagent à agir en fonction des résultats. Par leur engagement et leur participation au processus les ONG et les organismes d'aide, peut-être en coopération avec les universités et les ministères, peuvent souhaiter avoir un rôle de chef de file en matière de financement et de conduite de l'exercice en cours de cartographie.





Association Dyen Te Don

Dyen Te Don est une association bien organisée, relativement efficace et active au niveau politique regroupant des petits exploitants de la périphérie de **Bamako (Mali)**. Outre le fait qu'elle fournit du crédit à ses membres pour des semences, Dyen Te Don est active vis-à-vis de l'amélioration de l'accès à la terre, elle recherche les terres libres et sert de relais entre ses membres et les propriétaires fonciers.

(UA Magazine no. 9)

b) Louer momentanément les terrains vagues municipaux

Malgré la pression sur les terres et les plans de développement urbains, de nombreux terrains peuvent être destinés à un certain type de construction et restent non utilisés parfois même des années entières avant le démarrage de la construction.



De même, il y a souvent des zones qui bien qu'elles ne soient pas attribuées à l'agriculture ne conviennent pas à la construction (telles que les terres inondées, les terres sous tension électrique ou le long des lignes de chemin de fer). Dans ces conditions, les autorités municipales ou d'autres parties prenantes/propriétaires peuvent convenir de louer momentanément leur terre aux petits exploitants urbains.



Si la préparation de bail officiel au niveau individuel demande trop de temps et de travail les terres peuvent être louées à des associations d'agriculteur.

Souvent les contrats passés avec les agriculteurs comportent des conditions et des restrictions relatives aux pratiques à utiliser pour la gestion de la terre, des semences et des pertes. Certaines municipalités fournissent aux agriculteurs des terres municipales une formation liée à ces pratiques. Parfois elles fournissent non seulement le terrain mais également de l'aide en vue d'améliorer la qualité de la terre en labourant, en apportant de l'engrais, en clôturant. (UA Magazine No 16)

c) Promouvoir l'utilisation des terrains vagues privé

Les autorités municipales peuvent inciter les propriétaires de terrains vagues à les louer temporairement aux agriculteurs urbains. Pour être encouragés à établir de tels accords, les propriétaires peuvent bénéficier d'avantages fiscaux concrets durant la période de location.



Plusieurs villes telles que **La Havane** (Cuba), **Lima** (Pérou), **Bulawayo** (Zimbabwe), **Rosario** (Argentine) et **Governador Valadares** (Brésil) ont formulé un arrêté municipal qui réglemente l'utilisation (temporaire) des terrains vagues par l'intermédiaire de groupes d'agriculteurs urbains organisés. «Vu le taux de chômage alarmant de la ville de Rosario et la nécessité de promouvoir des activités utiles, la municipalité s'est engagée à attribuer des terres sous bail à des groupes d'agriculteurs pour exploitation agricole. Il faut que les parcelles aient accès à un minimum de services.

P Javkiin, Conseiller municipal de Rosario

(UA Magazine No16)

Il en résulte que la terre qui serait autrement devenue une décharge et une zone dangereuse «de non-droit» se transforme en une terre productive en attendant que les constructions ne démarrent.

En passant un accord avec un groupe de producteurs inscrits ou une association le propriétaire privé peut obtenir des garanties juridiques concernant l'utilisation et la durée de l'utilisation de la terre – ce qui est difficile voire impossible avec un producteur individuel.



d) Délimitation des zones destinées à l'agriculture urbaine

De nombreuses villes dans les pays en développement ont choisi de délimiter certaines zones urbaines et de les destiner à l'agriculture avec une utilisation permanente des terres.

L'avantage qui découle d'une telle approche est une ceinture verte servant à l'approvisionnement entre les zones résidentielles et les zones

industrielles. Cela peut également être une stratégie à long terme utile pour la préservation et la mise en valeur future de certaines zones urbaines.



Afin de renforcer l'accès des agriculteurs urbains aux terrains vagues privés, la municipalité de Rosario (Argentine) a fondé une banque agricole foncière municipale (s'appuyant sur le cadastre) qui permet à ceux qui ont besoin de terrain agricole de rentrer en contact avec les propriétaires des terres. Elle donne également aux groupes communautaires intéressés par l'utilisation productive de ces terres la possibilité de louer des terrains vagues aux propriétaires privés.

La ville de Rosario utilise également une autre méthode pour encourager les propriétaires privés ou d'entreprise à mettre leur terrain vague à la disposition des groupes urbains démunis intéressés par l'agriculture; elle augmente les taxes municipales sur les terres urbaines abandonnées et réduit les taxes des propriétaires qui transforment leur terrain vague en pâturages temporaires.

(UA Magazine no.16)



“Colombo, Kampala, Rosario, Dar es-Salaam expérimentent l'introduction d'espace dans les maisons et/ou les jardins communautaires dans les nouveaux projets de logements et les plans d'aménagement des quartiers pauvres. Certaines villes favorisent également le recyclage des eaux sales ménagères pour une utilisation au niveau des jardins et forment les petits exploitants en matière de prévention des risques liés à la santé”

(UA Magazine No 16)

e) Utilisation polyvalente de la terre

L'agriculture urbaine et périurbaine peut être associée à d'autres utilisations de la terre, comme les services relatifs aux loisirs, les fermes écoles et les activités liées à l'agritourisme. Il existe déjà dans le monde des exemples de réussite de cette utilisation polyvalente, aussi bien au niveau des pays industrialisés et qu'au niveau des pays en développement.



On peut associer l'aquaculture dans les lacs ou les étangs urbains ou périurbains à d'autres activités de loisirs (liées à l'eau ou aux poissons), telles que pêche à la ligne, canotage, restaurant de poisson, etc., ce qui est un modèle de réussite à **Bangkok, Thaïlande** par exemple. Il est possible de relier l'agriculture et l'aquaculture au traitement et à la réutilisation des eaux usées, comme c'est le cas dans les terres humides construites de Calcutta à grande échelle; cela pourrait devenir un côté intégré des espaces verts ouverts.

Cette pratique peut réduire les coûts de gestion de ces zones et renforcer la protection contre les utilisations officieuses et le recadrage informel de cette zone.

(UA Magazine No 16)

f) Intégration aux projets de logements sociaux

Parfois les autorités municipales incluent délibérément des parcelles destinées à servir de cuisine de jardin aux habitants des nouvelles zones résidentielles.





Actions du Conseiller de groupe

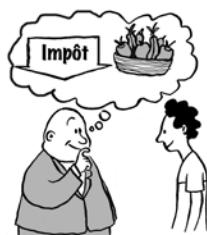
Discussions avec les autorités

La plupart des orientations relatives à l'amélioration de l'accès à la terre nécessite l'accord des autorités municipales et/ou des propriétaires fonciers privés et leur participation active. De ce fait, un producteur individuel a peu de possibilité d'influencer la situation. Le Conseiller, notamment en collaboration avec son organisation mère, peut cependant aider à favoriser la considération des solutions susmentionnées lors des réunions avec les autorités municipales, les organismes d'aide, les ONG et les autres parties prenantes.

La première activité devrait constituer en une recherche d'accord visant à mener une enquête sur la disponibilité en terre et à trouver le financement nécessaire à cette fin. Il faut ensuite établir un dialogue avec les autorités afin d'examiner l'intégration de l'agriculture urbaine et périurbaine dans la planification de la ville sous la forme d'amélioration des mesures environnementales.



Discussion avec les propriétaires fonciers privés



Il est également possible de rencontrer les propriétaires fonciers privés en ce qui concerne la location temporaire des terres à des groupes établis. La réussite dépend de deux facteurs, à savoir si le groupe en question est réputé digne de respect vis-à-vis des accords passés et si le propriétaire n'a pas l'intention de mettre en valeur la terre pendant une période raisonnable.

Membres appartenant au groupe de producteurs

Les groupes de producteurs peuvent contribuer aux procédures susmentionnées à la fois au niveau de l'identification des terres au repos et de l'évaluation de leur pertinence relative à l'agriculture urbaine et périurbaine. Le chef de groupe peut également souhaiter s'associer directement au Conseiller dans les réunions avec les autres organisations parties prenantes. Lorsqu'un groupe d'agriculteurs urbains et périurbains est solide – notamment après

une formation en matière de sensibilisation et de mobilisation des pouvoirs publics (**voir le Chapitre 7**), il peut travailler directement avec les autorités et les autres parties prenantes à ce sujet.

Les femmes et l'accès à la terre

Dans le cas des femmes, la formation de groupes enregistrés améliorerait leur accès à la terre car en tant que groupe enregistré, on peut leur attribuer des terres en tenure franche ou en location. De tels droits fonciers donneraient aux femmes productrices la garantie foncière qu'elles n'auraient normalement pas pu avoir, notamment dans les sociétés patriarcales où les droits de propriété sont réservés aux hommes.

2. L'eau

Contexte

La plupart des activités agricoles dépendent d'un accès régulier à une eau de qualité abordable ainsi qu'à l'accès à des matériaux organiques et à d'autres sources d'éléments nutritifs. L'eau convenant à l'agriculture n'est toutefois pas toujours accessible aux petits exploitants pauvres vivant dans les zones urbaines et périurbaines. D'une part, dans de nombreuses zones l'eau propre fraîche coûte trop cher pour pouvoir être considérée comme une ressource économiquement viable à des fins agricoles.



Bien souvent, d'autre part, le seul approvisionnement en eau disponible et fiable se résume en de l'eau usée (eau sale et eau d'égout). L'utilisation directe sans traitement de cette eau comporte cependant des risques de pollution des eaux souterraines et des sols ainsi que des risques sanitaires. Toutefois, l'eau usée a une haute teneur organique. Lorsqu'elle est traitée et utilisée correctement elle peut être saine et fournir dans une certaine mesure une source précieuse d'éléments nutritifs de cultures. C'est pourquoi les agriculteurs qui utilisent les eaux usées ont souvent un rendement et des revenus bien plus élevés que ceux qui utilisent de l'eau fraîche. Cependant, à long terme l'utilisation de l'eau usée entraîne des dommages au niveaux des sols et est une source de pollution ce qui réduit les rendements et augmente la sensibilité aux ravageurs.



Que peut-on faire?

Il est possible généralement de recourir aux approches suivantes en vue d'améliorer l'accès à l'eau à des fins agricoles:

- Activités liées à l'éducation et à la formation destinées aux producteurs urbains sur l'utilisation des eaux usées et des eaux d'égout, les méthodes d'irrigation (telles que l'irrigation au goutte à goutte souterraine) et sur les pratiques d'hygiène améliorées et les pratiques de minimisation des risques de la production à la consommation du produit.
- Promotion d'un regroupement des mesures à la fois au niveau de la ferme et au niveau de l'après récolte que les petits exploitants devront adoptées. Adoption d'un éventail de mesures (et non une unique mesure) visant à la réduction des risques (telles que l'utilisation de gants et de protections de chaussures lorsque l'on travaille avec des cultures et de l'eau usée, l'abandon de l'application de l'eau usée avant la récolte, le rinçage des produits dans de l'eau propre avant la vente, un nombre limité de plantes pouvant être cultivées avec arrosage d'eau usée directement sur le feuillage).
- Évaluation du niveau des traitements nécessaires en fonction des différentes origines de l'eau. De telles évaluations exigent des connaissances techniques spécifiques et devraient être conduites par des responsables en eau et du personnel technique des services de santé/de vulgarisation.

Traitement des eaux usées



Au moment de choisir les cultures à planter, il est important de tenir compte du type d'eau dont on disposera pour l'irrigation de façon à minimiser les éventuels risques sur la santé. Il y a l'exemple du Complejo Bioecológico de San Juan (Lima, Pérou) qui grâce à l'assistance du Centro Panamericano de Ingeniería Sanitaria y Ambiental (CEPIS/OPS-OMS) consacre 23 hectares aux lagons visant à la stabilisation. En fonction du niveau de leur traitement, les eaux sont destinées à différentes utilisations, telles que les parcs de loisirs et les forêts, les fourrages, les cultures de légumes frais et l'aquaculteur.

(Guidelines for municipal policy making. UA No 6)

- Fourniture de différents niveaux d'eau traitée destinée à des cultures spécifiques et utilisation contrôlée par les groupes de producteurs de l'agriculture urbaine et périurbaine.
- Mise à l'essai, suivi et contrôle de l'utilisation des eaux usées. Comme susmentionné cette étape devrait être menée par des responsables en eau et en agriculture en coopération avec les services de santé/de vulgarisation et les groupes de producteurs.
- Il faudrait que les gouvernements municipaux et les autres organisations locales prennent en considération l'utilisation des eaux usées dans l'ensemble de la gestion des ressources limitées en eau.



“Les municipalités peuvent jouer un rôle important en matière de renforcement de l'accès à l'eau des agriculteurs urbain.

La ville de **Bulawayo (Zimbabwe)** fournit de l'eau traitée aux agriculteurs pauvres des jardins communautaires, alors que la ville de **Tacna (Pérou)** est convenue de fournir aux agriculteurs urbains de l'eau usée traitée en échange de leur assistance au niveau de l'entretien des espaces verts publics.

La ville de **Gaza (Autorité palestinienne)** favorise la collecte et la réutilisation de l'eau sale des ménages dans les jardins privés et les jardins communautaires.

La ville de **Mexico (Mexique)** encourage les systèmes de collecte et de stockage de l'eau de pluie, la construction de puits et l'établissement de systèmes d'irrigation efficents en eau localisée (tels que l'irrigation au goutte à goutte) dans l'agriculture urbaine afin de stimuler la production et de réduire la demande en eau potable.”

(UA Magazine No 16)



Actions du Conseiller de groupe

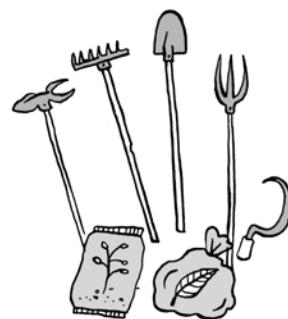
Le Conseiller peut mener les activités de formation relatives à une utilisation salubre de l'approvisionnement en eau usée, en coopération avec les services de vulgarisation et les autorités responsables des eaux.

Le Conseiller (avec le chef du groupe) peut également jouer un rôle central en portant les questions à l'attention des autorités concernées, en démarrant le dialogue entre les parties prenantes et en favorisant les actions nécessaires. Les groupes plus solides peuvent travailler directement avec les parties prenantes en se concertant à ce sujet.

3. **Intrants**

La situation

Il est généralement plus facile d'obtenir semences, fertilisants, pesticides, outils et équipement, fourniture et matériau x nécessaires à l'agriculture urbaine et périurbaine en villes ou dans les zones périphériques limitrophes que dans les zones rurales. La concentration d'activités liées au commerce, de meilleurs moyens de transport, et le fait que les villes servent souvent de plateforme de distribution résultent en un éventail de fournitures de loin supérieur, ainsi qu'un système de distribution plus fiable et régulier.



Toutefois, étant donné que la demande en intrants agricoles est supérieure dans les zones rurales, l'accès à des intrants agricoles appropriés peut encore être difficile s'ils sont destinés aux zones rurales. On peut ajouter aux difficultés le fait que les villes manquent souvent de réseaux de distribution adéquats pour les producteurs agricoles urbains. Dans d'autres cas, l'accès aux intrants est plus un problème de manque de fonds qu'un réel manque d'accès physique.

Lorsque l'agriculture urbaine et périurbaine manque de légitimité, elle manque aussi d'appui convenable de la part des services de vulgarisation. Des avis limités en matière de vulgarisation, auxquels s'ajoutent un réseau de distribution irrégulier peuvent entraîner une mauvaise utilisation des produits chimiques, réduisant les avantages de la production urbaine et accroissant les risques en matière de santé.



Que peut-on faire?

Les groupes peuvent être efficaces en rendant la fourniture d'intrants appropriés plus pratique. En regroupant les commandes le groupe peut fournir une voie de distribution pour les commerçants, rendant l'approvisionnement en intrants plus sûr, meilleur marché et en le faisant parvenir en temps opportun.

L'utilisation des produits chimiques est souvent limitée en raison de la situation en milieu urbain et des risques plus élevés en matière de pollution, un argument solide. L'utilisation des pratiques de gestion intégrée des ravageurs ainsi que l'utilisation d'engrais organiques peuvent constituer une solution de rechange plus saine, plus salutaire et moins cher pour les petits agriculteurs urbains et périurbains. Cela permet également d'améliorer le comportement vis-à-vis de la production agricole urbaine en les commercialisant sous l'appellation de produits biologiques sains.

Il faudrait encourager l'utilisation de compost à la place d'engrais chimiques comme meilleure solution de substitution et également plus saine pour la production agricole dans les villes. Cela représente aussi des perspectives commerciales, la production et la distribution de compost devenant une activité rentable pour les groupes de producteurs ou les agriculteurs individuels urbains et périurbains. Là où cette option est considérée appropriée elle se transforme en succès lorsque les responsables des déchets municipaux et les départements de vulgarisation jouent un rôle actif.



Actions du Conseiller de groupe

Le Conseiller peut aider le groupe de producteurs à travailler directement avec les fournisseurs en vue de s'occuper du regroupement des commandes et de négocier de meilleures conditions.

Il/elle peut aussi faire office d'intermédiaire dans les discussions avec les autorités municipales responsables des déchets et des départements de vulgarisation et les aider ainsi à passer des accords sur l'utilisation des déchets organiques des villes et en ce qui concerne la formation en matière de production et d'utilisation de compost.



“La municipalité de la Ville du Cap (Afrique du Sud) procure aux groupes de jardiniers communautaires une infrastructure de base (une clôture, un abri à outils, un réservoir et des tuyaux pour l’irrigation), du compost provenant des déchets organiques et jusqu’à une certaine quantité d’eau gratuite par jour. En outre, elle fournit aux groupes communautaires qui ont l’intention de démarrer des activités liés au potager l’équipement de survie pour jardiniers débutants, qui contient une pioche, une bêche, un râteau, un arrosoir, des semences et du compost. Formation et services en matière de vulgarisation viennent ensuite compléter cet équipement de démarrage.

Certaines villes telles que La Havane (Cuba) fournissent de l’assistance en appuyant l’établissement d’aménagements décentralisés à bas coûts pour la production et l’installation de toilettes servant à la fabrication de compost. Des progrès conséquents ont été accomplis dans ce domaine en recyclant les déchets organiques urbains. La Havane encourage également la fourniture de semences de qualité, d’engrais naturels, et de pesticides biologiques en petites quantités à l’intention des agriculteurs urbains grâce à un réseau de magasins locaux.

La municipalité de Marilao, située en bordure de Manille (Philippines), met actuellement en place une installation de fabrication de compost alors que la communauté des ONG s’intéresse aux changements de comportement nécessaires au niveau des ménages urbains de cette municipalité.” (UA Magazine No 16)

4. Crédit/financement

La situation

Quel que soit l’endroit où ils se trouvent, les petits agriculteurs ont souvent des difficultés à avoir accès au crédit, même si le rôle de l’agriculture est officiellement reconnu tout comme les besoins qu’ont les producteurs. La situation des agriculteurs urbains est nettement plus difficile, avec des services de crédit rares. En outre, les banques commerciales et les institutions financières urbaines ne tiennent pas compte des petits exploitants et la situation s’aggrave en raison du manque de légitimité du secteur agricole urbain.



Comme dans les zones rurales, les femmes constituent souvent la majorité des agriculteurs des zones urbaines. Même lorsqu’il existe des possibilités d’accès au crédit ce dernier correspond rarement à leurs besoins et à leurs exigences.

La plupart des agriculteurs urbains, notamment des femmes, n'ont guère de ressources en raison du manque de garantie leur permettant d'obtenir un prêt traditionnel. Leur solvabilité est en outre limitée par le fait que leurs activités agricoles sont caractérisées par un niveau d'insécurité considéré comme trop élevé par tous les prêteurs. Ils ne sont pas propriétaires de la terre, ils cultivent des parcelles temporairement libres, leur production est plus sujette aux vols qu'en milieu rural, et même lorsqu'elle est considérée légitime leur activité manque souvent de reconnaissance officielle et d'une base institutionnelle.



Que peut-on faire?

Lorsque l'agriculture urbaine et périurbaine joue un rôle important au niveau de la sécurité alimentaire et de la génération de revenus, les autorités municipales (et les ONG et les organismes d'aide) peuvent encourager les institutions financières à établir des plans et des conditions de prêt destinés spécialement aux producteurs urbains (en créant un fonds de garantie par exemple) et tenant compte de leurs contraintes spécifiques.

L'organisation des petits exploitants urbains en groupes facilite l'accès au crédit, apportant des solutions à un financement au niveau du groupe, des fonds alternés, des prêts gérés par le groupe et des plans similaires au modèle bien établi de la Banque Grameen. Dans ces groupes qui sont gérés démocratiquement, on note un effet positif sur les femmes. La présidence y est assurée par rotation et les femmes ont également voix au chapitre. Le groupe est enregistré et a son propre compte d'épargne et compte en banque. Les femmes possèdent (tenure franche) les parcelles sur

S'agissant de l'accès au crédit, toutes les banques situées en Inde doivent se conformer aux règles établies par la RBI (Reserve Bank of India) selon lesquelles 30-45 pour cent de tous les fonds retenus par la banque doivent être transformés en prêts au secteur agricole et/ou par l'intermédiaire de programmes de microfinance en faveur des coopératives, de groupes urbains d'obligations conjointes ou de SHG. L'acte AP Mutually Aided Coop Society Act datant de 1995 régit minutieusement cette mesure ainsi que l'amendement de 2002, the Companies Act (Annexes 9 et 10).



(Études urbaines, Hyderabad, Inde)

lesquelles elles réalisent leurs activités. Ainsi, elles ont une garantie et si elles ont de bonnes références, elles peuvent toujours obtenir du crédit. Une fois que les municipalités ont introduit l'agriculture urbaine dans leur plan de développement, les ONG et les organismes d'aide peuvent également être une source de financement de tels plans de groupes.



Accès au crédit - financer une campagne en faveur des jardins potagers

Un grand commerçant qui a des activités sur le marché de Thiaroye, le marché aux légumes de Dakar, avance de l'argent à un jardinier maraîcher de la zone de Conduite de Gaz sous réserve que ce dernier lui garantisse la priorité au niveau de l'achat de sa production. Cette avance n'est pas faite au hasard. Elle se base sur la confiance mais aussi sur la qualité et la quantité de la production escomptée. S'il se trouve que la somme avancée par le commerçant est supérieure à la valeur de la récolte le jardinier maraîcher rembourse la différence autrement le commerçant paie le déficit (voir également Moustier et al., 2001).

Dans certains de ces contrats, le propriétaire foncier avance les fonds nécessaires à l'achat d'intrants et d'équipement agricole, et fournit même une partie des repas de l'exploitant locataire. Le cas échéant, après la vente de la récolte on rembourse le propriétaire avant de partager les bénéfices. Toutefois ce type de préfinancement entraîne un risque de domination et de dépendance.

La solidarité entre les intervenants est une autre forme de préfinancement. C'est un système plus juste auquel ont souvent recours les petits producteurs urbains, comme par l'intermédiaire du Réseau de banques d'épargne et de crédit (RECEC)3). Crée grâce à l'appui de Enda-Graf Sahel ce réseau facilite l'accès au crédit provenant de la mobilisation de l'épargne populaire grâce à la solidarité. Il permet aux personnes démunies de financer des activités relatives à la production agricole urbaine. Les crédits sont alloués à court terme et permettent principalement aux bénéficiaires de couvrir le fonds de roulement de l'exploitation (achat des intrants agricoles, rémunérations, etc.). Le financement de l'investissement (acquisition de l'équipement) est remarquable: 20 pour cent des crédits sont déposés comme garantie de l'épargne. Cette solution est par conséquent une forme de pacte plus équitable que le précédent. (UA Magazine No 17)



Actions du Conseiller de groupe

Il faudrait que le Conseiller insiste toujours sur l'importance d'économiser et aide les membres du groupe à constituer leurs propres économies et à établir leurs modalités de prêt au lieu de chercher d'abord du crédit à l'extérieur. Cela devrait être perçu comme une préférence et aussi comme une condition préalable à la recherche et à l'élaboration d'options en matière de crédit et de don. Une fois que le principe de d'abord économiser puis de rembourser les prêts d'un financement venant du groupe a été établi, le Conseiller peut aider le groupe à chercher un financement extérieur au niveau des ONG, des banques et d'autres sources comme susmentionné.

Pour plus de renseignements à ce sujet voir la publication de la FAO disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/docrep/005/y4094E/y4094e00.htm#Contents>.

5. Services

La situation

L'accès aux services est un avantage certain que les producteurs urbains ont sur la plupart des petits exploitants ruraux. Les villes ont, par définition, une plus grande concentration de fournisseurs de services publics et privés (banques, écoles, centres de santé, etc.) ainsi qu'un meilleur accès à l'énergie, à la communication et à l'information.



En outre la proximité des bureaux de l'administration publique, ainsi que des ONG et des organismes d'aide, des services de santé, de l'eau, de la recherche, de la vulgarisation, etc. facilite l'accès à l'information. En raison du manque de légitimité de l'agriculture urbaine, qui est le problème principal concernant l'accès à ces services, il en découle que même si ces services sont proches en pratique l'accès y est inexistant ou limité.



Que peut-on faire?

Le Conseiller devrait aider le groupe à tirer parti de cette force, lorsque l'accès aux services est possible, afin de contrebalancer certains des inconvénients auxquels les producteurs urbains doivent faire face. C'est au moment de l'examen de la situation, en fonction de chaque cas, que le groupe identifiera les services qui lui sont les plus utiles à surmonter les contraintes ou à mettre en œuvre des activités productives (voir **Chapitre 3**). Lorsque les producteurs urbains n'ont pas d'accès direct aux services en raison du manque de légitimité, le Conseiller peut intervenir en leur nom.

L'accès à l'information, à la formation et aux services consultatifs est toujours plus simple à organiser et probablement plus adapté aux exigences, lorsqu'il passe par un groupe plutôt que par un producteur urbain individuel.



Nairobi, Kenya

Plus de la moitié des groupes ont signalé que le service de vulgarisation était bon (54,2 pour cent). 29,2 pour cent ont trouvé qu'il était moyen et seulement 16,7 pour cent ont dit que la vulgarisation était médiocre. Par rapport aux zones rurales c'est un plus important pour les petits exploitants et cela contredit l'opinion générale qui veut que les petits exploitants urbains n'ont pas accès aux services de vulgarisation en raison du manque de reconnaissance à leur égard.

Le personnel des services de vulgarisation de Nairobi et de ses alentours diffuse de l'information aux petits exploitants agricoles et aux éleveurs urbains, et il leur fournit de la formation en matière de méthodes d'exploitation agricole et les débouchés qui peuvent renforcer la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire dans la ville. L'information utile sur la fabrication de compost à partir de déchets organiques, la réutilisation des eaux usées et les questions en matière de santé liées à la production alimentaire sont fournis par le Programme national de vulgarisation en matière d'agriculture et d'élevage (NALEP).

(Études urbaines, Nairobi, Kenya)



Actions du Conseiller de groupe

Le Conseiller peut venir en aide au groupe en contactant les services de vulgarisation ou les autres services, soit avec les chefs de groupe soit en leur nom. Il peut être souvent possible également d'organiser la formation et de fournir les avis à l'intention des groupes par l'intermédiaire des ONG ou des organismes d'aide lorsqu'il n'y a pas d'accès aux services publics.

6. Les marchés et l'accès aux marchés

La situation

De nombreux petits exploitants urbains tendent à cultiver essentiellement pour leur propre consommation, partageant les excédents avec leur famille et leurs voisins et bien souvent la production est trop faible pour obtenir des ventes appréciables. Cependant il arrive que même les agriculteurs urbains de subsistance comptent sur les ventes de leur production comme principale source de revenus familiale.



Se trouver en milieu urbain signifie souvent être près des principaux marchés, avec par conséquent de nombreux consommateurs éventuels qui ont besoin de la production agricole. Toutefois, malgré ce potentiel de demande des cartels peuvent empêcher l'accès au marché des agriculteurs urbains. En outre, le parti pris des consommateurs contre la production agricole urbaine découlant de son image de pratiques de production anthygiéniques peut freiner les possibilités de vente de la production agricole urbaine.



En raison du mauvais statut de l'agriculture urbaine et de l'habitude d'importer exclusivement des aliments des zones rurales et de l'extérieur, la mise en place d'une infrastructure pour la commercialisation locale directe d'aliments frais de l'agriculture urbaine et du traitement local des aliments de production locale n'a pas reçu beaucoup d'attention dans la plupart des villes.

Il y a des marchés prêts pour la production agricole urbaine et périurbaine situés à proximité des bases des groupes. La question des propriétés foncières a un rôle en ce qui concerne la production, étant donné que les groupes ne peuvent pas investir dans des propriétés qui ne leur appartiennent pas.

(Études urbaines, Nairobi (Kenya))



Que peut-on faire?

Commercialisation directe

S'il y a des problèmes au niveau de la vente sur les principaux marchés des villes le groupe peut exploiter d'autres voies telles que la vente directe chez les consommateurs, ou des structures telles que des magasins, des restaurants et des supermarchés. Comme les autres points il est plus facile de mettre en place ce type de commerce au niveau d'un groupe qui peut garantir un niveau d'approvisionnement qu'un producteur individuel ne pourra jamais atteindre.

À **Hyderabad (Inde)** par exemple un groupe de producteurs de fourrage ravitailler régulièrement et directement les laiteries urbaines. L'association commercialise actuellement quelque 250 tonnes de fourrage par jour. Ce type de vente est plus pratique et plus rentable pour les agriculteurs concernés par le fourrage.



“Nous n'avions pas de terrain à consacrer à la vente de notre production, nous avons donc créé cette association qui nous a permis d'avoir accès à un bout de terrain appartenant au gouvernement où nous pouvons vendre notre fourrage. Mais nous n'avons toujours pas accès au chemin qui conduit au marché. Nous avons demandé au gouvernement de nous procurer cet accès.”

Entretien de Jamanjyothi Srinivas, Organisation des cultivateurs producteurs de fourrage.

(**Vidéo – Organisation des petits producteurs urbains. FAO-FCIT, ETC Agriculture urbaine, IPES et IDRC. 2006.**)



Réunis en plus grands groupes et associations il est plus facile de faire pression sur les autorités municipales dans le but de permettre la vente sur les marchés des villes lorsque les cartels en bloquent l'accès. Une autre solution serait d'installer des marchés réservés aux agriculteurs comme c'est le cas à Brasilia (**voir encadré**).

Commercialisation au niveau du groupe

Les groupes réunis peuvent également bénéficier d'un meilleur accès aux marchés et de manière plus concurrentielle. Lorsque les agriculteurs producteurs de fraises de Chitungwisa vendent sur une base individuelle ils obtiennent moins de profits. Lorsqu'ils se regroupent et font une commercialisation en bloc ils font face à de gros acheteurs qui paient plus. (*Études urbaines, Hararé, Zimbabwe*)



Certaines municipalités facilitent la commercialisation des excédents des petits exploitants urbains pauvres en leur donnant accès aux marchés municipaux en place, en les aidant au niveau de la création de marchés réservés aux agriculteurs (développement de l'infrastructure, licences, contrôle de la qualité des produits), en autorisant des plans d'aliments et/ou en appuyant la mise en oeuvre d'un label vert destiné aux aliments provenant de l'agriculture urbaine cultivés en respectant l'environnement et sains. Il y a pour exemple Brasilia FD, qui stimule l'intégration de la petite production alimentaire au traitement et à la commercialisation des aliments produits localement.

(de Zeeuw et al., *Cours d'action visant à des orientations municipales en matière d'agriculture urbaine, ETC-Agriculture urbaine, 2006*)

Diversification et mise en place de marchés de niche

Lorsqu'un produit agricole cultivé régulièrement a des débouchés limités en raison de l'image de l'agriculture urbaine et périurbaine, les marchés de niche pour les produits spécialisés peuvent fournir une solution de rechange rentable. Parmi les exemples de réussite on trouve les plantes médicinales, les champignons, les légumes biologiques, la production de miel, le fourrage et les fruits.



Établissement d'un système de certification relatif aux produits dérivés de l'agriculture urbaine

Les produits dérivés de l'agriculture urbaine ont tendance à ne pas avoir une bonne réputation et leur vente doit souvent faire face à la résistance des consommateurs (lorsqu'ils connaissent l'origine) fondée surtout sur des arguments en matière de santé et d'hygiène. Les autorités municipales et le Ministère de l'agriculture peuvent fournir de la formation et des avis visant à améliorer les normes sanitaires des produits dérivés de l'agriculture urbaine (en partant du principe que ce n'est pas vraiment une activité illégale).

Cette méthode peut être associée à un système de certification, permettant au producteur concerné de



Label des aliments

Au cours de ces dernières années le Gouvernement thaï a lancé une politique en matière de sensibilisation sur la sécurité sanitaire des aliments, qui a généré une demande de la part des consommateurs pour des produits propres et de meilleure qualité. Les légumes ne contenant pas de pesticides sujets aux normes sanitaires des aliments peuvent être commercialisés avec une certification de norme de qualité. Le processus étant enclenché, on s'attend à ce que des préoccupations en matière de sécurité sanitaire fassent jour et des certifications de qualité deviennent de plus en plus fréquentes parmi les consommateurs et les acheteurs.

Si la certification peut conserver un haut niveau de normes et rester digne de ce nom, la dynamique des marchés assurera ensuite que les aliments portant un label de sécurité sanitaire peuvent prétendre être plus chers, en développant d'abord un marché de niche pour les consommateurs les plus préoccupés par les questions de santé, puis en l'élargissant à un public plus vaste. Pour que de tels changements se mettent en place sur le marché un appui constant de la part des gouvernements est nécessaire toutefois avec la planification et la mise en œuvre d'une approche multidisciplinaire vis-à-vis de la production émanant de l'agriculture urbaine.

(UA Magazine no. 14)

commercialiser sa marchandise sous un label spécial. Un cours de formation sur les normes en matière de santé et les normes sanitaires pourrait faire office de préalable à la garantie de la certification, allant de la production à la commercialisation, ainsi qu'une évaluation positive du site de production et des installations de manutention menée par un représentant officiel du ministère.



Actions du Conseiller de groupe

Le Conseiller, si possible en réseau avec les ONG et les services de vulgarisation, peut aider les groupes de producteurs de l'agriculture urbaine et périurbaine à rentrer directement en contact avec les consommateurs afin d'établir un lien direct pour leur production.

Il/elle peut également organiser une formation et fournir des avis en matière de salubrité de la production, du traitement et des ventes visant à améliorer l'image de la production agricole urbaine et périurbaine.

En travaillant conjointement avec les autorités municipales et les services de vulgarisation le conseiller peut participer à l'établissement d'un système de certification. Des groupes plus grands et plus solides peuvent également travailler directement avec les autorités municipales en ce qui concerne la préparation des directives qu'ils pourront ensuite appliquer.

Ce serait la situation idéale étant donné que sans la participation de ces groupes les directives proposées pourraient impliquer des coûts inacceptables ou beaucoup de travail et par conséquent ne pas être mises en œuvre.

*La municipalité de **Governador***

***Valadares, (Brésil)** a fait de la commercialisation de la production agricole urbaine une priorité grâce à différentes méthodes*



- des mesures d'incitation à la formation de coopératives pour la production et la commercialisation des produits,*
- la création de centres de vente et de distribution ainsi que de marchés d'agriculteurs en ville, et*
- l'achat des produits agricoles des groupes de petits exploitants urbains pour l'approvisionnement des écoles, des cuisines communautaires, des hôpitaux et d'autres organisations de services.*

(UA Magazine No 16)

Chapitre 4: Améliorer l'accès aux ressources

Enfin, le Conseiller peut aider le groupe en matière de formation et d'appui à la mise en place d'une nouvelle niche de produits, par exemple en organisant des visites à un autre groupe qui a déjà mis en œuvre sa production.

Résumé

La question de l'accès à la terre, à l'eau, aux intrants, au crédit, aux services et aux marchés est la plus fréquente en ce qui concerne les contraintes que les producteurs de l'agriculture urbaine rapportent, en particulier les femmes. Cependant de nombreuses mesures peuvent être prises en vue de s'y attaquer ou d'en tirer les leçons. En travaillant conjointement avec les groupes de producteurs et les autres parties prenantes il est possible d'améliorer l'accès à la terre et à l'eau. Les intrants peuvent être achetés en commun et des accords peuvent être passés en vue d'un approvisionnement régulier. Le financement peut être organisé au sein des groupes par l'intermédiaire de groupes d'épargne et de plans de crédit, et les services peuvent grâce à la stratégie de groupe devenir plus facilement accessibles.

Toutefois, lorsque l'agriculture urbaine bénéficie d'une politique d'appui et d'un environnement institutionnel ces questions sont plus faciles à résoudre (voir les chapitres suivants).

Chapitre 4: Améliorer l'accès aux ressources

